

AG virtuelle FIMEM 2020
Groupe de langue francophone - Réunion, 2^o partie
Mardi 11 aout 2020, 14h-16h30 (heure Paris)

Plateforme ZOOM

Participante·es : 33

Agnès Joyeux (ICEM, France)	Karine Jaffré (ICEM, France)
Aïssatou Dièye (ASEM, Sénégal)	Léonard De Leo (ICEM, France)
Asma Id Babou (AMEM, Maroc)	Marguerite Gomez (ICEM, France)
Basile Kahouhou (ABEM, Bénin)	Mohamed Id Babou (AMEM, Maroc)
Belli Naima (AMEM, Maroc)	Nicolas Mathey (ICEM, France)
Catherine Hurtig-Delattre (ICEM, France)	Nobuhisa Suzuki (GGUJ, Japon)
Cheikh Makhfousse Seck (ASEM, Sénégal)	Papa Meïssa Hanne (ASEM, Sénégal)
Christophe Amoussou (ABEM, Bénin)	Pascaline Mouti Mouto (ABEM, Bénin)
Coffi Ghislain Ballo (ABEM, Bénin)	Paterne Tapka (ABEM, Bénin)
Edouard Dohou (ABEM, Bénin)	Rémi Brault (ICEM, France)
Elena Klepneva (AREM, Russie)	Sadikh Diaw (ASEM, Sénégal)
Florence Hodohalo Patchidi (MOUVEN, Togo)	Samie Essohanam (MOUVEN, Togo)
Ghislain Ballo (ABEM, Bénin)	Sofia Lahlou (SKASIARHEIO, Grèce)
Gwenaëlle Bérillon (ICEM, France)	Sylviane Amiet (CA FIMEM)
Henry Landroit (Education populaire, Belgique)	Thierno Abdoulaye Ba (ASEM, Sénégal)
Joël Potin (ADF)	Touaadi Ali (AMEM, Maroc)
Jean Dayé (ABEM, Bénin)	Yacouba Ouedraogo (MBEM, Burkina Faso)

Excusé·es : Antoinette Mengue Abesso (CA FIMEM), Saliou Sarr ASEM, Sénégal), Sylvie Cartier (CQEM, Canada).

ACCUEIL : 13h30 Début de la séance : 14h 00 Fin de séance : 16 h 30 (heure Paris)

Rappel des règles de communication

Répartition des tâches

Animer la réunion : Léonard De Leo

Donner la parole : Asma Id Babou

Gardiennne du temps : Asma Id Babou

Prise de notes : Thierno Abdoulaye Ba ASEM + Cheikh Makhfousse Seck + Aïssatou Dièye + Nicolas Mathey

Traductions : Marguerite Gomez (espagnol), Sylvie Cartier (anglais), Nicolas Mathey (anglais)

Points à l'ordre du jour (10 mn par point)

- dettes du mouvement béninois et du mouvement haïtien
- demande d'affiliation des Mouvement du Ghana et du Congo (RDC)
- candidatures au CA
- choix du trésorier de la FIMEM
- calcul des cotisations

Points réglementaires (15 mn par point)

- Bilan comptable et budget prévisionnel
- Rapport moral
- Orientations bilan et orientations prospectives
- Bourse Benaiges

Communication des comptes rendus du groupe francophone aux autres groupes de langue avant l'AG3

Dès l'entame de la réunion il a été question de se prononcer sur le partage des comptes rendus de groupe de langue francophone avec les autres groupes de langue.

Concernant le partage des comptes rendus, les avis sont partagés (6 voix sur 33 s'y opposent car pensant que c'est prématuré). Pour certains intervenants il n'y a aucun danger de partager les comptes rendus car ils seront transmis au CA. Rappel par Léonard qu'un groupe de langue a déjà partagé son CR. Rémi redonne le cadre.

NB : Pour cette divergence d'avis sur le partage, il nous faut une décision consensuelle à défaut d'un vote. Asma propose de prendre la décision après, suite à la fin de la rédaction du compte rendu officiel.

Léonard demande que l'assemblée se prononce sur chacun des points présentés par l'ASEM.

Points Abordés	Interventions
<p>Dettes des mouvements béninois et du mouvement haïtien : Y a-t-il des mouvements qui souhaiteraient donner des compléments ?</p>	<p>Pour L'ICEM, il faut respecter les règles prescrites. L'ABEM-BENIN doit proposer ses capacités de remboursement. Même si l'idée d'annulation de la dette est proposée, le Bénin peut, par exemple, faire face à un remboursement sous forme de paiement à un montant égal du triple de sa cotisation annuelle.</p> <p>L'ASEM propose à la FIMEM de produire un document cadre expliquant de quoi sont constituées les dettes.</p> <p>La représentante du CA FIMEM à cette rencontre indique que le document sur les dettes est clair donc ce n'est pas la peine de le retoucher. Il appartient donc aux mouvements de voter à l'AGV3 et non aux groupes de langues.</p> <p>Concernant l'Haïti, L'ICEM propose que le mouvement haïtien règle le montant de sa cotisation et non le remboursement de la somme allouée par la solidarité.</p> <p>Le groupe belge propose que le mouvement haïtien paie sa cotisation et se mette en recherche de la camarade indélicat pour exiger le remboursement.</p> <p>L'une des déléguées de l'ICEM pose la question de démarches éventuelles entamées par le CA ou par le mouvement haïtien pour se retourner contre la personne qui a utilisé l'argent de la FIMEM à des fins personnelles.</p>
<p>Demande d'affiliation des Mouvements du Ghana et du Congo (RDC)</p>	<p>Concernant le Ghana, les intervenants sont revenus sur deux caractéristiques qui semblent faire entrave à la charte de l'école moderne, que sont le caractère privé et religieux.</p> <p>Pour certains intervenants, le mouvement ghanéen est exclusivement composé d'enseignants exerçant dans le privé où prime un intérêt purement pécuniaire.</p> <p>Du côté religieux, la laïcité reste et demeure un principe de base dans les mouvements de l'école Moderne.</p> <p>NB : même si le parrainage reste libre, d'aucuns pensent qu'il serait plus judicieux pour le Ghana de se rapprocher des mouvements voisins comme le MOUVEN- Togo, l'ABEM- Bénin qui l'a soutenu dans sa création, et non la Suède. Selon Sylviane, le choix de la Suède</p>

	<p>comme parrain est motivé par un rapprochement linguistique (l'anglais) non utilisée par ses voisins africains. De même ce rapprochement est motivé par la Suède qui l'avait invité à la RIDEF de 2018 et qui a participé à la formation de ses membres.</p> <p>Concernant la RD Congo, sa demande d'affiliation datant de 2012, reste toujours sans suite. Les textes de la FIMEM sur le parrainage doivent être mis à la disposition des mouvements. C'est dans ce sens que Papa Meissa HANNE pense que la FIMEM doit travailler la question du parrainage (donc, une publication à diffuser) et quelles sont les responsabilités d'un pays qui parraine un mouvement qui n'existe pas ou qui ne remplit pas les conditions. Par ailleurs, il a insisté pour que le mouvement congolais soit intégré et aidé.</p> <p>NB : les conditions de parrainage d'un mouvement se fondent sur le suivi et l'accompagnement dans sa formation pédagogique par le parrain selon Sylviane</p> <p>Henry : Il ne doit pas être trop difficile de contrôler que les membres du mouvement ghanéen sont tous et toutes dans des écoles méthodistes ou seulement quelques-uns d'entre eux. De toute façon, il est clair que la pédagogie Freinet n'est pas compatible avec un système religieux qui ne permet pas l'expression libre.</p>
<p>Candidatures au CA</p>	<p>L'ICEM est favorable à l'augmentation du nombre de membres au CA. Il propose la validation de toutes les candidatures déposées et souhaite qu'on passe de 5 à 7 ou 9 membres. Néanmoins, les délégué-es de l'ICEM ont été surpris-es par les motifs de la candidature d'Antoinette qu'elle a présentée elle-même lors de la réunion précédente comme externes au travail au le CA lui-même, candidature motivée par la recherche de reconnaissance du mouvement camerounais dans son pays. C'est la raison pour laquelle deux délégué-es de l'ICEM sur quatre s'abstiendront et les deux autres approuveront malgré tout cette candidature car ils et elles ont toute confiance en la mise en œuvre par Antoinette de son expérience au service du CA.</p> <p>Pour Mohamed, 3 candidatures africaines au CA c'est presque 60% des nouvelles candidatures. Probablement, le Maroc propose de rechercher un certain équilibre d'où une augmentation du nombre de membres pour le nouveau CA pouvant passer à 7 ou à 9.</p> <p>Selon Sylviane même si cela paraît possible, les Africains ont des difficultés parfois de connexion qu'il faut résoudre car le travail au CA nécessite une bonne connexion.</p> <p>NB : tout membre de CA doit se départir des intérêts de son mouvement et avoir une approche globale des affaires de la FIMEM.</p> <p>En passant, vue la situation actuelle de clôture des candidatures, il faut coopter des nouveaux membres expérimentés mais en tenant compte des langues parlées par ces derniers.</p> <p>Nous sommes en mesure maintenant de tenter un CA d'au moins 8 membres où l'Europe, l'Afrique, l'Amérique latine au minimum seraient représentés.</p>
<p>Choix du trésorier de la FIMEM</p>	<p>Ce point a été annulé car émanant de la responsabilité exclusive du CA.</p>

<p>Calcul des cotisations des mouvements</p>	<p>Concernant le calcul des cotisations, même si l'ICEM a démontré dans son document une nouvelle méthode de calcul des cotisations, Sylviane a regretté le fait que l'ICEM ne se soit pas impliqué dès le début en intégrant la commission. Cette approche va nous faire perdre 2 ans avant l'adoption de ce nouveau mode de calcul.</p> <p>Rémi se propose d'intégrer la commission 4.</p>
<p>Les Points Réglementaires</p>	<p>Le bilan comptable et budget prévisionnel :</p> <p>Concernant le bilan, il a été constaté que le rapport financier montre qu'il n'y a pas de revenus ni de pertes en 2020. Cependant c'est à partir seulement de ses résultats que le budget prévisionnel peut être établi. Pour l'AMEM. Il urge de donner des informations sur les finances de la RIDEF de 2020.</p> <p>Sylviane informe que le document des rapports finaux sera disponible dans le site au plus tard d'ici la fin de l'année.</p> <p>Le budget prévisionnel et le calendrier des réunions préparatoires de la RIDEF de 2022 déjà faits par l'AMEM sont devenus caduques au mois de Mars passé à cause de la pandémie.</p> <p>L'AMEM demande le cahier de charge de la RIDEF 2022 à la FIMEM et compte aussi se baser sur l'expérience des deux RIDEF africaines de 2006 et 2016 et reste optimiste pour sa réussite en s'appuyant sur la CAMEM.</p> <p>Concernant le cahier de charges qui n'est pas encore disponible, une commission de la FIMEM s'y penche selon Sylviane.</p> <p>Pour Cheikh, le Maroc a vraiment besoin des rapports du CO de la RIDEF 2020 et il suggère que tous les mouvements africains apporteront leur aide à l'AMEM.</p> <p>Le thème et le budget prévisionnel de la RIDEF de 2022 tout comme le cahier de route sont en train de se construire et seront disponibles avant l'AGV3 d'après Mohamed.</p> <p>Concernant le thème, les intervenants demandent à revoir sa proposition de révisions car l'introduction de l'enseignement à distance n'est pas d'une pertinence avérée.</p> <p>NB : D'après Henry, l'AMEM doit faire attention à l'introduction de l'enseignement à distance dans les écoles marocaines : il faut éviter souvent de se faire dicter les thématiques par les universitaires.</p> <p>Rapport moral : pas d'interventions</p> <p>Orientations bilan-Orientations perspectives :</p> <p>Pour Marguerite sur le tableau Orientations-prospectives 2020-2022, l'ICEM propose d'ajouter une colonne supplémentaire au tableau du CA afin de distinguer ce qui relève des objectifs, des intentions et ce qui relève des moyens à mettre en œuvre. Ceci pour le rendre plus lisible, pouvoir y travailler.</p> <p>Bourse Benaiges : Nous n'avons pas tous les informations concernant la bourse "Maestro Benaiges" .</p>

	<p>Les AdF proposent de lire tous les documents émanant du MCEP que l'on trouve sur le site FIMEM. Ils considèrent qu'il n'y a pas lieu de chambouler l'organisation actuelle avant d'avoir tous les éléments</p> <p>Léonard donne la précision à savoir que la bourse de Benaiges a été ajoutée à l'ordre du jour.</p> <p>Sylviane et Cheikh ont proposé la création d'une commission pour Benaiges composée d'une part par un jury et d'autre part par des administrateurs.</p> <p>Thierno de l'ASEM-SENEGAL enseignant des enfants déficients visuels a proposé au GLF de formuler la demande afin que la bourse de Benaiges inscrive l'aide de ses élèves dans son programme. Quant à Mohamed de l'AMEM-MAROC, il demande de bien définir l'objectif pour que les mouvements puissent clairement travailler sur cette bourse.</p>
<p>Bilan des réunions du groupe francophone et poursuite du travail d'AG2b</p>	<p>Les motions :</p> <p>Par manque de temps, les motions, les orientations ne peuvent être traitées à cette séance. Faut-il une 3^{ème} rencontre ?</p> <p>Sylviane se dit être surprise qu'on n'ait pas parlé des motions. Pour elle, si elles ne sont pas discutées, il y aura des problèmes de virgules et de syntaxe en plus il y a plein de mots qui dérangent dans ces motions.</p> <p>Marguerite de l'ICEM propose de définir les axes prioritaires des orientations pour les 2 prochaines années.</p> <p>Les orientations : la pandémie, la RIDEF du Québec, la REFA, ...</p> <p>Quel suivi pour les politiques migratoires ?</p> <p>Recommandation : Même si la majorité ne trouve pas nécessaire de tenir une 3^{ème} rencontre du GLF, il est bien recommandé de continuer le travail à l'écrit par messagerie car les motions doivent se débattre entre nous.</p> <p>Précision : il y a des motions de positions comme les politiques migratoires et la pandémie et aussi les motions logistiques comme les moyens de communication.</p> <p>Le choix des coordonnateurs :</p> <p>Il a été proposé Léonard de l'ICEM-France Coordonnateur du GLF et Cheikh de l'ASEM-SENEGAL son Suppléant. Leur rôle entre autre c'est d'assurer la liaison entre le CA et le GLF.</p> <p>Compte-rendu :</p> <p>Nicolas de l'ICEM-FRANCE et Thierno de l'ASEM-SENEGAL vont harmoniser leurs prises de notes pour fournir un rapport détaillé demain avant le rapport synthétisé.</p> <p>Les compte-rendus seront en 2 versions : une version in extenso et une version synthétique. Pour la version synthétique, Marguerite, Thierno, Cheikh et Samie se proposent.</p>

	NB : les compte-rendus seront diffusés sur la liste du GLF pour permettre aux membres de les amender avant validation.
--	---

Les rapporteurs

**Thierno Abdoulaye BA et Cheikh Makhfousse SECK - ASEM-SENEGAL
Nicolas MATHEY (ICEM, France)**